



**DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION ECOLE
INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE / ALAE / ALSH**

ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

ENFANT

NOM.....PRENOM.....

Cadre réservé à la mairie

Date de réception du dossier :.....

*Dossier complet à retourner au service de la vie scolaire.

*Les règlements intérieurs de la Restauration scolaire, des Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) et des Accueils de Loisirs sans hébergement (ALSH) sont consultables sur le site de la mairie.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

(A fournir obligatoirement)

A fournir si première inscription :

- Copie du livret de famille (parents et tous les enfants)

A fournir si première inscription ou modification si enfant déjà inscrit :

- Copie du carnet de santé (pages de vaccination – 2 doubles pages en fin de carnet)
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois parmi ceux ci-dessous :
- Quittance de loyer Facture EDF Facture GDF Facture téléphone
- Contrat de bail Taxe d'habitation Taxe foncière Autres...
- Un relevé d'identité bancaire (et compléter la fiche « Demande de prélèvement » en fin de dossier), **si vous souhaitez régler par prélèvement**
- Certificat médical (*si allergies, traitements ou régime alimentaire*)
- Fiche sanitaire
- Protocole d'Accueil individualisé (P.A.I) pour tout traitement médical particulier

*En cas d'allergie alimentaire, votre enfant ne pourra être accueilli au restaurant scolaire qu'après la mise en place d'un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé). Il vous appartient de solliciter le médecin scolaire pour la mise en place de ce P.A.I.

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (A RENOUVELER CHAQUE ANNEE) :

- Attestation d'assurance scolaire et périscolaire
- Dernier avis d'imposition
- Notification CAF (si vous percevez des prestations familiales)
- Pour les parents divorcés ou séparés, copie de la décision du Juge confiant l'autorité parentale

INFORMATION SUR LA FAMILLE

INSCRIPTION A L'ECOLE :- 1^{er} inscription sur la commune de L'Union en maternelle : PS MS GS
 -En élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

AFFECTATION : CADRE RESERVE A LA MAIRIE :

Affectation école : Date :

L'enfant :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Lieu : Sexe : M F

*Nom de l'école d'origine : Classe :

*Commune :

**(A remplir que si l'enfant est déjà scolarisé)*

Représentant légal 1: (Père/ Mère/Tuteur)

Situation de famille : Marié(e) / Célibataire / Vie maritale / Pacsé(e) / Séparé(e) / Divorcé(e) / Veuf (ve)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

 Domicile :  Portable.....

@ Courriel :

Profession :  Professionnel :

Représentant légal 2: (Père/Mère/Tuteur)

Situation de famille : Marié(e) / Célibataire / Vie maritale / Pacsé(e) / Séparé(e) / Divorcé(e) / Veuf (ve)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

 Domicile :  Portable.....

@ Courriel :

Profession :  Professionnel :

<u>Fratries :</u>	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	<u>Les Parents :*</u> Date et signature :
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
École fréquentée				

***Je reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs de la restauration scolaire, de l'ALAE, et de L'ALSH.**

PERSONNES A PREVENIR OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE

Sur les temps périscolaires et extrascolaires

(A remplir si première inscription ou modification si enfant déjà inscrit)

Dans le cas où les responsables ne peuvent être joints / présents

NOM :

PRENOM(S) :

1^{ère} personne : **NOM** **Prénom** :

Lien avec l'enfant :

Tél. Domicile : Mobile :

2^{ème} personne : **NOM** **Prénom** :

Lien avec l'enfant :

Tél. Domicile : Mobile :

3^{ème} personne : **NOM** **Prénom** :

Lien avec l'enfant :

Tél. Domicile : Mobile :

4^{ème} personne : **NOM** **Prénom** :

Lien avec l'enfant :

Tél. Domicile : Mobile :

Fait à : **Le** : **Signature** :

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE/ ALAE

(Accueil matin, midi et soir à l'école)

Date d'effet de l'inscription si différente du 1er jour de la rentrée :

Choisissez la formule 1 ou 2 :

1 Réservation à la carte (uniquement pour les parents pouvant justifier d'un travail avec repos variable)

Choix des jours où l'enfant déjeune au restaurant scolaire. Le planning du mois « M » doit parvenir à la mairie au plus tard le 20 du mois « M-1 »

Ex. : 20 août pour le mois de septembre

2 Réservation régulière : cochez les jours et créneaux choisis

INSCRIPTION	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ACCUEIL ALAE MATIN					
RESTAURATION ET ACCUEIL MIDI					
ACCUEIL ALAE SOIR Départ avant 17h (GRATUIT)					
ACCUEIL ALAE SOIR Départ après 17h					

Rappel : cette inscription vaut commande de repas et ALAE et donc facturation.

A _____ le _____ Signature des parents

INSCRIPTIONS ALSH LE MERCREDI

Date d'effet si différente du 1er mercredi de la rentrée :

Mon enfant participera aux activités du centre de loisirs

les mercredis (repas + après-midi) repas après-midi

Pour tout enfant inscrit à l'ALSH par le biais de ce dossier, les mercredis seront facturés.

Pour annuler une réservation, il est nécessaire de prévenir le guichet unique au plus tard le lundi qui précède le mercredi annulé. Toute absence non signalée dans les délais sera facturée.

Pour **les vacances scolaires**, vous devez impérativement inscrire votre enfant au moins 15 jours avant le début des vacances scolaires auprès du guichet unique. L'imprimé est à télécharger sur le site de la mairie ou à récupérer auprès de l'ALAE, du Centre de Loisirs ou du GUICHET UNIQUE.

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'ALSH joint à ce dossier

A _____ le _____ Signature du/des parents

FICHE DE LIAISON RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE/ALSH

(A remplir obligatoirement)

Nom responsable légal : Tél. :

Adresse électronique :

Nom enfant : Prénom :

Né(e) le : École / Classe :

AUTORISATION PARENTALE

Pour les temps périscolaires et extrascolaires

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Responsable légal(e), titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) :

.....

AUTORISE

- Les agents communaux à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident :
 oui non
- la participation de mon enfant aux diverses sorties organisées :
 oui non
- Mon enfant à rentrer seul à mon domicile après la classe et/ou après l'ALAE et/ou après l'ALSH :
 oui non
- la publication d'images de votre enfant qui seraient prises dans le cadre des activités pratiquées (L'Unionais, internet, publication de l'ALAE et de l'ALSH, articles pour la dépêche du midi, affiches...) :
 oui non

ATTESTE

Que mon enfant est couvert par une assurance extrascolaire

(Fournir la photocopie de l'attestation remise par votre assureur)

Date

Signature des parents

Observations particulières

Des menus de substitution peuvent être proposés aux enfants, si vous souhaitez en bénéficier, veuillez préciser ci-après les aliments qui ne peuvent être consommés :

.....
.....

FICHE SANITAIRE

Document à compléter par le médecin et à retourner au service de la vie scolaire.
(A fournir si première inscription ou modification si enfant déjà inscrit)

Nom de l'enfant.....

Prénom

Date de naissance.....

A remplir par le médecin :

Je soussigné(e) Docteur....., certifie avoir examiné l'enfant

.....

- L'enfant est en bonne santé, ne présente pas de maladie contagieuse cliniquement décelable et peut être admis à l'ALAE / ALSH
- L'enfant ne présente pas de contre-indication clinique à la pratique des activités physiques et sportives à l'ALAE / ALSH
- L'enfant est à jour de ces vaccins : oui non

Si non, précisez

Groupe sanguin

Pathologie(s) pouvant nécessiter la prise de médicaments pendant le temps de l'ALAE / ALSH :

.....
.....

Allergies encore en vigueur (asthme, alimentaire, médicamenteuse...) :

.....
.....

Consignes sur le plan alimentaire :

*En cas d'allergie alimentaire, l'enfant ne pourra être accueilli en restauration scolaire qu'après la mise en place d'un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I).

.....
.....

Autres recommandations du médecin

A....., le.....

Cachet et signature du médecin :

TARIFICATION DES SERVICES ALAE/ALSH/RESTAURATION

Depuis Septembre 2016, la commune de L'Union a mis en place une tarification des services en fonction du quotient familial du foyer. Ce quotient est actualisé à chaque rentrée scolaire.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, une convention a été signée avec la commune, afin de faciliter la consultation du quotient familial de chaque allocataire. Cet outil permet la mise à jour en temps réel du quotient familial enregistré dans le dossier des familles, évitant ainsi des erreurs de facturation.

Pour effectuer cette mise à jour et vous éviter de fournir régulièrement vos justificatifs de revenus, vous devez, si vous le souhaitez, autoriser les services municipaux à demander à la CAF votre quotient familial, en remplissant le formulaire ci-dessous.

Dans le cas contraire, vous devrez fournir à chaque rentrée scolaire :

- L'attestation des droits CAF
- A défaut, copie de votre avis d'imposition, permettant de calculer votre quotient familial

AUTORISATION DE MISE EN LIAISON CAF

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Représentant légal de(s) l'enfant (s).....

.....
.....

Demeurant : :.....

.....

Autorise la Mairie de L'Union :

- A consulter le service internet de la CAF à caractère professionnel qui lui permet d'accéder aux éléments de mon dossier nécessaires à l'établissement de la facturation :

Oui Non

J'ai bien noté que dans le cas où aucune donnée relative aux ressources n'est transmise, la tarification appliquée sera le tarif plafond.

- A recueillir des informations me concernant auprès de ma CAF, dont mes ressources, afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications spéciales et de simplifier mes démarches :

Oui Non

A L'UNION, Le.....

Lu et approuvé,

Signature

DEMANDE DE PRELEVEMENT

ALAE

(A compléter si règlement par prélèvement bancaire)

CREANCIER

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 39 CLA 522623

DESIGNATION DU CREANCIER

NOM : COMMUNE DE L'UNION
ADRESSE : 6 bis, avenue des Pyrénées
CODE POSTAL : 31240
VILLE : L'UNION
PAYS : France

TITULAIRE DU COMPTE

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE

NOM, PRENOM :
ADRESSE :

CODE POSTAL :
VILLE :
PAYS :

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION NATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Fait à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAA) :

COMMUNE DE L'UNION

TARIFICATION DES SERVICES

(Document à conserver)

ALSH⁽¹⁾

Calcul du tarif individuel avec la formule suivante :

$$\text{Prix} = \left[\frac{(\text{Pmax}-\text{Pmin})}{(\text{Qmax}-\text{Qmin})} \right] \times \text{QF} + \left[\text{Pmin} - \frac{(\text{Pmax}-\text{Pmin})}{(\text{Qmax}-\text{Qmin})} \times \text{Qmin} \right]$$

Dans laquelle P = prix - Q : quotient familial

Ces tarifs sont encadrés par un prix minimum et un prix maximum

	FAMILLES DOMICILIEES SUR LA COMMUNE DE L'UNION				
	Jusqu'à un QF de 500 €	QF de 501 € à 1799 €	QF de 1800 € à 4000 €	TARIFS MINIMUM	TARIFS ⁽²⁾ MAXIMUM
Journée complète avec repas	5,00 €	(0,002534 x QF)+3,7401	(0,0030409 X QF)+2,8336	5,00 €	15,00 €
Journée complète sans repas	4,00 €	(0,002303 X QF)+2,8582	(0,0027227 X QF)+2,109	4,00 €	13,00 €
Demi-journée avec repas	3,50 €	(0,002419 X QF)+2,298	(0,002427 X QF)+2,2909	3,50 €	12,00 €
Demi-journée sans repas	2,50 €	(0,00238 X QF)+1,3173	(0,00245 X QF)+1,2	2,50 €	11,00 €
Exceptionnellement uniquement le repas	2,95 €	2,95 €	(0,000927 X QF)+1,2909	2,95 €	5,00 €

Exemple de mode de calcul pour une journée complète avec repas, pour un Quotient Familial de 501 €

Journée complète avec repas	(0,002534 x 501)+3,7401	soit 1,2695+3,7401 = 5,0096	Tarif journée 5,01 €
-----------------------------	-------------------------	-----------------------------	----------------------

⁽¹⁾ Des déductions peuvent être appliquées sur présentation de la carte vacances loisirs conformément à la grille tarifaire CAF établie par tranche de revenus :

QF en euros	0 – 400 €	401 – 600 €	601 – 800 €	> 800 €
Montant des réductions CVL par jour	5 €	4 €	3 €	0

⁽²⁾ Les tarifs maximum seront systématiquement appliqués aux familles qui ne sont pas domiciliées sur la commune de L'Union

RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE

Calcul du tarif individuel : Quotient familial mensuel X par coefficient
Ces tarifs sont encadrés par un prix minimum et un prix maximum

	Jusqu'à un QF de 500 €	Coefficient à appliquer à partir du Quotient Familial mensuel de 501 € à 4000 €	TARIFS MINIMUM	TARIFS MAXIMUM
Restauration scolaire/repas	Gratuit	0,00201	1,01 €	5,00 €
ALAE Midi * Forfait mensuel	2,14	0,0025	1,25 €	5,00 €
ALAE Matin Forfait mensuel	Gratuit	0,005	2,50 €	20,00 €
ALAE soir Forfait mensuel	Gratuit	0,005	2,50 €	20,00 €

Exemple de mode de calcul avec ALAE matin, midi, soir pour un Quotient Familial de 580 € et pour le prix d'un repas, arrondi à 2 chiffres après la virgule

	QF 501	TARIFS
Restauration scolaire/repas/jour	580 x 0,00201	1,17 €/jour
ALAE Midi * Forfait mensuel	580 x 0,0025	1,45 €/mois
ALAE Matin Forfait mensuel	580 x 0,005	2,90 €/mois
ALAE soir Forfait mensuel	580 x 0,005	2,90 €/mois

* L'ALAE du midi est obligatoire dès lors que l'enfant fréquente le restaurant scolaire

ALAE occasionnel : à l'unité et par prestation 2,45€

Repas occasionnel : à l'unité 2,95 €

Les tarifs sont ajustables entre le paiement mensuel et l'ALAE occasionnel : suivant la fréquentation, le tarif le plus avantageux pour l'utilisateur sera appliqué.

RAPPELS

(Document à conserver)

1. **Pour toute inscription Restauration Scolaire/ALAE/ALSH, merci de nous fournir :**
 - **Le dernier avis d'imposition**
 - **La feuille de notification de droits CAF si vous en bénéficiez**

2. **Merci de signaler toute modification de votre situation familiale ou autre au guichet unique**

3. **Toute inscription faite en début d'année via ce dossier au restaurant scolaire, à l'ALAE ou à l'ALSH entraînera une facturation automatique**

4. **Au moment des inscriptions ALSH pour les vacances scolaires, une date butoir est fixée pour déposer les dossiers d'inscriptions. Dans un souci de bonne organisation et de bonne gestion de l'accueil des enfants, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces délais, sauf cas exceptionnel. En effet, le nombre de places sur les structures étant limité, nous ne pouvons vous garantir un accueil des enfants inscrits hors délais.**

5. **Le délai pour annuler ou modifier une inscription au restaurant scolaire et à l'ALAE est de 3 jours francs. Le délai pour annuler les inscriptions des mercredis à l'ALSH est fixé au plus tard au lundi qui précède le mercredi annulé. L'annulation se fait auprès du guichet unique : 05.62.89.22.45**

Toute absence non signalée dans les délais sera facturée.

CONTACTS UTILES (Document à conserver)

MAIRIE DE L'UNION	TEL	COURRIEL
6 bis avenue des Pyrénées 31240 L'UNION	05 62 89 22 89	courrier@mairie-lunion.fr
GUICHET UNIQUE	TEL	COURRIEL
Elodie MALÉ Sandrine VIVIES-MOUTINHO	05 62 89 22 45	elodie.male@mairie-lunion.fr guichet.unique@mairie-lunion.fr sandrine.vivies@mairie-lunion.fr
Lundi : 8h30-11h30	13h-17h	
Mardi : 9h-12h30	13h30-17h	
Mercredi : 9h-12h30	13h30-17h	
Jeudi : 9h-12h30	Fermé	
Vendredi : 9h-12h30	13h30-17h	
SERVICE VIE SCOLAIRE	TEL	COURRIEL
Muriel THOMAS	05 62 89 22 47	muriel.thomas@mairie-lunion.fr
Joëlle SAINT-JOURS	05 62 89 22 48	joelle.saintjours@mairie-lunion.fr

ALAE / ALSH	TEL	COURRIEL
RESPONSABLE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE	05 62 89 97 48	emilie.benteyn@mairie-lunion.fr
Emilie BENTEYN		
ALSH MATERNELLE	06 73 86 46 76	alsh@mairie-lunion.fr
Laure CANOQUET		
ALSH ELEMENTAIRE	06 32 63 42 23	alsh@mairie-lunion.fr
Alexandra KOCH		
ALAE BORDE D'OLIVIER MATERNELLE	07 89 99 81 48	alae.maternelle.bordedolivier@mairie-lunion.fr
Laure CANOQUET		
ALAE BORDE D'OLIVIER ELEMENTAIRE	06 32 63 42 23	alae.elementaire.bordedolivier@mairie-lunion.fr
Morgan GONZALES		
ALAE BELBEZE LES TOULOUSE MATERNELLE	06 73 69 94 94	alae.maternelle.belbeze@mairie-lunion.fr
Valérie TROUAN		
ALAE BELBEZE LES TOULOUSE ELEMENTAIRE	06 30 29 64 64	alae.elementaire.belbeze@mairie-lunion.fr
Marion BOUYSSOU		
ALAE MONTIZALGUIER MATERNELLE	06 73 86 46 76	alae.maternelle.montizalguier@mairie-lunion.fr
Emma VISUS		
ALAE MONTIZALGUIER ELEMENTAIRE	06 85 78 26 37	alae.elementaire.montizalguier@mairie-lunion.fr
Jacques SERRES MANDOUL		

ECOLES	TEL	COURRIEL
BELBEZE LES TOULOUSE MATERNELLE	05 61 74 08 92	ce.0311399c@ac-toulouse.fr
Mme LEPOITTEVIN		
BELBEZE LES TOULOUSE ELEMENTAIRE	05 61 74 34 22	ce.0312199x@ac-toulouse.fr
Mme MILLARD		
BORDE D'OLIVIER MATERNELLE	05 61 74 11 38	ce.0310246z@ac-toulouse.fr
Mme FERRÉ		
BORDE D'OLIVIER ELEMENTAIRE	05 61 74 35 37	ce.0312098m@ac-toulouse.fr
Mme PUNTIL		
MONTIZALGUIER MATERNELLE	05 61 09 61 17	ce.0312101r@ac-toulouse.fr
Mme MAURY MAISONNEUVE		
MONTIZALGUIER ELEMENTAIRE	05 61 09 61 16	ce.0312097l@ac-toulouse.fr
Mme GARRIGUES		